



Monsieur B. LEMAIRE
Ministre de l'Economie

Madame M. PENICAUD
Ministre du Travail

Monsieur O. VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé

Nos ref : 016.20 MS/kc

Montreuil, le 7 avril 2020

Objet : Réquisition des outils de production industriels

Madame et Messieurs les ministres,

Les Fédérations CGT de la Santé et de l'Action Sociale, Nationale des Industries Chimiques, du textile, et de l'industrie du livre, papier et communication, des travailleurs de la Construction, du Bois et de l'Ameublement vous alertent sur le manque intolérable de matériels de protection nécessaires pour faire face à la pandémie Covid19 dans notre pays, tant dans les établissements qui prennent en charge les malades que dans d'autres secteurs d'activité jugés utiles pour répondre aux besoins de la population, cela depuis le début de la catastrophe sanitaire.

Nous vous alertons sur le manque de masques et d'autres matériels de protection « barrière », de tests, de respirateurs, d'équipements, de médicaments en général avec le risque de rupture d'approvisionnement dans les prochaines semaines, notamment ceux d'usage les plus courants dans les services ou les unités de réanimation et de soins palliatifs.

Il est insupportable, dans ces conditions, que du matériel de protection vitale aux soignants, aux malades, soit utilisé, aujourd'hui, pour reprendre des activités économiques comme dans le BTP, la production industrielle, non essentielle et dans d'autres activités de 3ème ligne.

D'ores et déjà, des consignes ont été données dans certains services hospitaliers pour utiliser avec « parcimonie » et dans un souci d'économie certains médicaments tels que la morphine, ou pour rationner l'usage des curares.

Le risque existe que cette rationalisation s'étende à d'autres médicaments et produits. C'est une atteinte grave à l'éthique professionnelle des personnels que d'exercer dans ces conditions. Une telle situation est lourde de conséquences pour la sécurité, la dignité et la bonne prise en charge des patient.e.s.

Le gouvernement, et vous-même, prétendez avoir pris conscience de ces difficultés, mais nous ne percevons pas les mesures d'urgence que vous comptez mettre en œuvre pour y remédier.

Notre pays dispose pourtant des capacités et des outils de production qu'il serait possible de réquisitionner pour répondre aux besoins que nous exprimons.

Nous demandons la relocalisation et la mise sous contrôle de l'Etat de certaines entreprises, jugées stratégiques sur le plan sanitaire.

C'est le cas, par exemple des entreprises de masques en activité dans plusieurs unités de Macopharma, de Kolmi-Hopen, près d'Angers, de Paul Boyé, près de Toulouse ou de Fiberweb à Biesheim, ou encore de l'entreprise Luxfer à Gersat, seul et dernier fabricant d'Europe de bouteilles d'oxygène médical en liquidation judiciaire, ou de l'entreprise Famar à Lyon, en liquidation également, qui produit douze médicaments « ITM » (intérêt majeur thérapeutique) dont la chloroquine.

Nous dénonçons, depuis des années, la logique aveugle du critère des coûts de production les plus bas sur les marchés publics et les choix financiers qui ont fait perdre à notre pays son indépendance thérapeutique, mettant à mal notre sécurité sanitaire et nos industries de santé.

80% des principes actifs sont aujourd'hui fabriqués en Asie. Nous sommes passées de 450 entreprises du médicament sur notre territoire il y a 30 ans à 250 aujourd'hui, de 40 ruptures de médicaments en 2008 à 540 en 2018 et 1200 en 2019.

Quant à la production de masques, seule une petite poignée d'entreprises produisent encore, mais pour combien de temps? L'Etat a laissé faire et il est urgent qu'il intervienne pour corriger cette dérive.

La Chine et l'Inde sont les plus grands producteurs mondiaux de masques, de médicaments et ont fait savoir qu'ils avaient dû ralentir leur production, car touchés eux aussi par la pandémie. Ils ne sont donc plus en capacité de répondre à la croissance exponentielle de la demande qui s'exprime partout dans le monde.

C'est pourquoi nous devons absolument infléchir notre politique industrielle de sorte que notre pays soit en capacité de répondre aux besoins de sa population en réduisant sa dépendance vis-à-vis des autres nations.

Nos organisations, vous l'aurez compris, exigent des mesures exceptionnelles et urgentes pour garantir la sécurité des professionnel.le.s de santé, des patients, des salarié.e.s et de la population en général.

Cette requête de notre part, monsieur le ministre, a pour objectif d'attirer votre attention sur la gravité de la situation et les nécessaires décisions politiques urgentes qui doivent être prises dans la période.

En attendant une réponse de votre part, recevez, Madame et Messieurs les ministres, nos salutations syndicales.

Mireille STIVALA
Secrétaire Générale
*Fédération de la Santé et
De l'Action Sociale CGT*



Emmanuel LEPINE
Secrétaire Général
*Fédération Nationale
Des Industries Chimiques CGT*

Patrick BAURET
Secrétaire Général
*Fédération des Travailleurs
Des Industries du Livre, du Papier
Et de la Communication CGT*

Bruno BOTHUA
Secrétaire Général
*Fédération Nationale des
Travailleurs de la Construction,
du Bois et de l'Ameublement CGT*

Maurad RABHI
Secrétaire Général
*Fédération Textile, Habillement,
Cuir et Blanchisserie*